



ÉCO & TRANSITION

« Bonus réparation », les Français préfèrent racheter neuf

— Le « bonus réparation » lancé en décembre 2022 affiche des résultats plutôt timides.

— En cause, un avantage financier modeste et une notoriété du dispositif toujours insuffisante.

Près d'1,5 milliard de produits électriques et électroniques circulent actuellement en France. Parmi eux, seule une infime partie jouit d'une seconde vie. On estime à 10 millions le nombre annuel de réparations. En cause, le doute des propriétaires sur l'intérêt financier de la démarche. « 53 % des Français estiment que réparer est plus coûteux que d'acheter un produit neuf », rapportait une étude de l'Ademe en mai 2019.

Bonne nouvelle pour les lave-vaisselle, lave-linge et téléphones portables : depuis le 15 décembre 2022, les Français bénéficient d'une ristourne forfaitaire pour réparer leurs objets, en se rendant dans l'un des réparateurs labellisés « QualiRépar ». Le forfait démarre à 10 € pour le grille-pain et atteint 45 € pour les ordinateurs portables.

Mais les résultats se révèlent encore bien timides. Quatre mois après le lancement, le dispositif a financé 21 000 réparations alors que son objectif, d'ici à 2027, est d'augmenter le rythme annuel de réparations pour passer de 10 à 12 millions. « Nous avons reçu 15 personnes qui connaissaient le

dispositif », indique, maussade, Anthony, gérant d'une entreprise labellisée à Guer (Morbihan) qui reçoit entre 5 et 10 clients par jour.

« Sur une centaine de clients refusés depuis décembre, seule une dizaine était au courant du dispositif. Finalement, on perd du temps à remplir des papiers pour accorder un rabais à des clients qui ne le connaissent même pas », maugrée, de son côté, Katia, comptable d'un réparateur certifié à Saverne (Bas-Rhin).

Néanmoins, si les résultats sont timides, ils devraient connaître un boom à partir de juin, promet Ecosystem, l'organisme en charge du déploiement du dispositif. Car le lancement d'une campagne de communication a pour objectif de faire grimper le nombre de réparations à 500 000 d'ici à la fin de l'année et celui des sites labellisés à 4 000 adresses (contre 1 200 à date). Mais les professionnels restent sceptiques.

Car le premier concurrent de la réparation, c'est le neuf, et la bataille est rude. « Pour un grille-pain, par exemple, l'intervention peut coûter 40 €, alors qu'on peut en trouver un neuf à 30 €. Et le phénomène s'exacerbe avec l'afflux croissant de produits à prix cassés dans les magasins depuis quelques années », explique Nesrine Dani, directrice de l'association Envie le Labo, labellisée « QualiRépar ».

Or, difficile de percevoir l'avan-





tage qu'apporte une aide de 25 € pour la réparation d'un lave-linge qui en vaut plusieurs centaines. *«Le montant des remboursements représente en moyenne 10 % du coût total de la réparation chez nous. C'est insuffisant pour attirer les consommateurs les plus regardants sur le prix»*, ajoute Nesrine Dani.

L'autre frein, c'est le manque de réparateurs en France. Ce qui impose des délais de prise en charge encore trop longs. *«Actuellement, ce n'est pas la demande qui manque. Dans notre structure, on refuse les clients les plus pressés. Pour le petit électroménager, par exemple, nos délais d'attente sont de trois à quatre semaines»*, pointe Nesrine Dani. Même constat dans le Bas-Rhin. *«Nous recevons des demandes qui proviennent de Strasbourg, à une quarantaine de minutes de voiture de notre entreprise»*, témoigne de son côté Katia.

Car le métier, exigeant, peine à attirer une main-d'œuvre suffisamment qualifiée. *«C'est un travail qui requiert de fortes compétences techniques tout en imposant un nombre important de déplacements à domicile. On a un poste non pourvu, ouvert depuis huit mois»*, explique Nesrine Dani.

Néanmoins, malgré ses limites, les professionnels louent la mise en lumière sur une pratique à laquelle rechignent de nombreux Français. *«Beaucoup restent défiant devant la réparation, explique Nersine Dani. Ils ne sont souvent pas même au courant qu'il existe une garantie d'un an sur les pièces.»*

Guilhem Bernes

«Le montant des remboursements représente en moyenne 10% du coût total de la réparation chez nous. C'est insuffisant pour attirer les consommateurs les plus regardants sur le prix.»

